



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sapeurs-pompiers et ordre national du mérite

Question écrite n° 7682

Texte de la question

M. Maurice Leroy attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur la déception des sapeurs-pompiers suite à la publication du décret du 18 novembre 2017 portant promotions et nominations dans l'ordre national du Mérite. Malgré leur engagement au service de leurs concitoyens, bien souvent au péril de leur vie, peu de sapeurs-pompiers ont été nommés cette année à cette distinction républicaine. Les sapeurs-pompiers font partie intégrante des forces de sécurité intérieure du pays et leur action est capitale pour la sécurité des Français. L'ordre national du Mérite récompense le dévouement et les services rendus à la Nation française. Il lui demande donc quelles suites il entend réserver à cette demande d'une plus grande reconnaissance des sapeurs-pompiers lors des prochaines nominations.

Données clés

Auteur : [M. Maurice Leroy](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (3^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7682

Rubrique : Décorations, insignes et emblèmes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 avril 2018](#), page 3443

Question retirée le : 15 janvier 2019 (Fin de mandat)